

Equipe d'étude *Pierre Feddersen, architecte dipl. EPFZ/SIA,
urbaniste FUS/SRL/AIU, responsable de l'étude*
*Rainer Klostermann, architecte dipl. EPFZ/SIA,
urbaniste FUS/SRL*
Gisèle Berger, architecte dipl. EPFL/SIA, rédactrice
Cédric Pelletier, architecte-paysagiste ETS
Pascal Sigrist, architecte dipl. EPFL

Spécialistes consultés Signalisation:
André Prin, graphiste, Ecuwillens
Guy Tornay, graphiste, Fribourg
Mémoire du territoire:
*Jean-Pierre Dewarrat, conseiller en planification,
ITINERA, Lausanne*
Mise en lumière:
Roland Jéol, architecte et spécialiste en éclairage, Lyon

Commission consultative *Philippe Uldry, syndic*
Benoît Rohrbasser, conseiller communal
Anne Grossrieder, conseillère générale
François Pythoud, conseiller général
Pascal Page, ingénieur communal

<i>Sommaire</i>	1. Introduction	4
	2. Conception directrice	10
	3. Principes d'aménagement pour les espaces caractéristiques de la commune	11
	3.1 Les espaces publics majeurs et leur mise en réseau	11
	3.2 La Dort-Verte	24
	3.3 Les forêts, les parcs et leurs transitions avec le domaine bâti	33
	3.4 Les espaces de jeux	34
	3.5 Les aménagements extérieurs des ensembles résidentiels	42
	3.6 Les routes principales à caractère paysager	44
	3.7 Les routes principales à caractère commercial	49
	3.8 Les giratoires	52
	3.9 Les routes de quartiers	53
	4. Directives d'aménagement par thèmes	55
	4.1 Les niveaux et les sols	56
	4.2 Les seuils	58
	4.3 La transition entre le domaine privé et le domaine public	60
	4.4 La végétation	61
	4.5 Les espaces résiduels	62
	4.6 Les aménagements routiers	65
	4.7 Les chemins piétonniers et les pistes cyclables	67
	4.8 Les talus et les murs	68
	4.9 Les écrans antibruit	69
	4.10 Le mobilier urbain	70
	4.11 L'éclairage	74
	4.12 La signalisation	79
	4.13 L'affichage	85
	5. Mémoire territoriale	87
	5.1 Analyse du réseau	89
	5.2 Propositions et mesures d'intervention urbanistique	93

"Le plus difficile à maîtriser en urbanisme, ce ne sont pas les trois dimensions de l'espace, mais bien la quatrième: le temps. Une ville évolue selon un cycle long, dont l'unité se mesure en décennies, voire en générations. Or, les hommes qui la dirigent, absorbés par mille urgences, soumis à la sanction populaire tous les quatre ans, ne peuvent pas toujours maintenir le cap du long terme. Quand ils y parviennent, il s'écoule parfois plusieurs lustres entre la décision et le coup de ciseau au ruban inaugural. Pendant ce temps, le monde, les goûts se modifient, le pouvoir change de mains et souvent d'objectifs."

Marx Lévy, Les outils de l'apprenti sorcier

Zurich, le 25 janvier 2000

1. Introduction

Un thème d'actualité



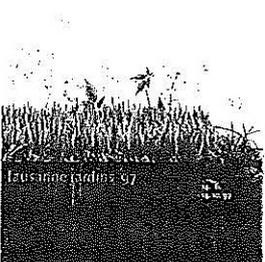
St-Gall



Lucerne



Brigue



Lausanne

Quelques villes suisses qui se sont intéressées à leur image de marque

L'image de marque des villes est un thème d'actualité. Aujourd'hui, les villes, les communes se présentent, s'affichent, se mettent en scène. Elles accordent un soin tout particulier à l'impact visuel de leurs *projets architecturaux* et interviennent de manière ciblée et avec qualité sur leurs *espaces publics*. Ces interventions ne se résument pas en une seule recherche esthétique, mais affichent la volonté des autorités de *favoriser la promotion de leur ville*. Cette mise en scène des villes est différente pour chacune d'elles, même si elles traitent toutes de la même problématique: développer une ville plus agréable à vivre.

A titre d'exemple, voici quelques actions entreprises dans différentes villes suisses:

St-Gall et *Lucerne* ont développé chacune un logo et une image de marque très typée. Grâce à cette nouvelle image, mais aussi à la suite d'interventions particulièrement réussies sur son urbanisme, la ville de *St-Gall* s'est fait connaître et apprécier non seulement en Suisse mais aussi à l'étranger. Dans le même esprit que *St-Gall*, *Lucerne* a élaboré un logo afin de créer et de promouvoir une image visuelle à laquelle les citoyens et les visiteurs puissent s'identifier.

Après les inondations de 1993, *Brigue* s'est attelée à un nouvel aménagement de ses espaces publics. Profitant de cette catastrophe naturelle et de l'ouverture de la route de contournement, les autorités ont mis au concours le centre de la ville avec pour objectif de l'aménager en un vaste espace piétonnier.

«*Lausanne Jardins '97*» est une action sur la ville de Lausanne qui s'est attachée à rendre les espaces publics plus attractifs par des interventions paysagères. Ce projet a reçu un excellent accueil de l'ensemble de la population. La ville s'est ainsi forgé une nouvelle identité, une nouvelle signature qui suscite d'ailleurs la convoitise et des vocations, puisque plusieurs villes, comme Berlin, Séoul et Zurich, envisagent de l'imiter.

En 1991, la ville de *Granges* a fait un sondage sur son image auprès de la population. Le manque d'attractivité de son centre était le reproche essentiel des habitants à leur ville. Elle a lancé un concours pour l'aménagement du centre ville, espérant améliorer son image de marque en donnant une identité forte à son espace public principal.

Plusieurs villes se sont intéressées ces dernières années à la mise en place d'un concept d'affichage: *Zurich, Bienne* et *Neuchâtel* réfléchissent aux implantations de panneaux publicitaires en coordination avec le mobilier urbain, les arrêts de bus et les espaces publics.

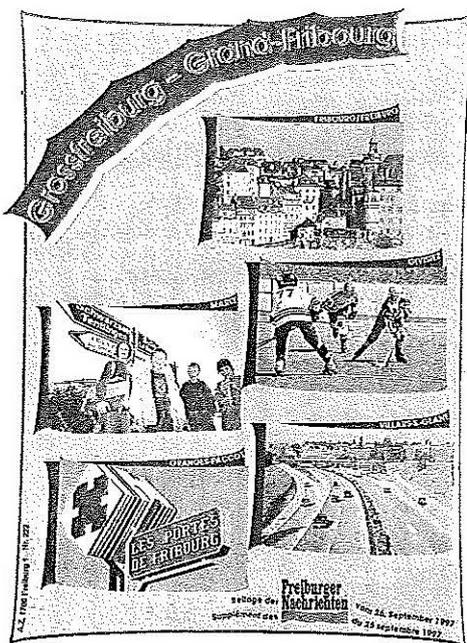
Neuchâtel est aussi une des rares villes suisses à élaborer un plan lumière, dans le but de se mettre en scène la nuit par l'illumination de ses caractéristiques urbanistiques et architecturales.

Pourquoi cette étude ?

Les exemples cités sont ceux de villes qui ont étudié leur image et qui agissent sur leur centre ville. Ni ville, ni village, Villars-sur-Glâne est une *agglomération* qui s'est développée dans une structure urbaine sans caractère. Elle est souvent considérée comme une *banlieue* de Fribourg, mais cela ne doit pas la retenir de cultiver une image typée et originale qui la distingue clairement de la capitale et des autres agglomérations fribourgeoises. C'est d'ailleurs la première fois qu'en Suisse une agglomération tente une telle expérience.

Villars-sur-Glâne attache depuis plusieurs années un soin tout particulier à sa *qualité environnementale* et promeut en même temps des *projets architecturaux* et des *aménagements paysagers de haut niveau*. La rue résidentielle aux Dailles-Sud, la Dort-Verte, l'agrandissement et la nouvelle enveloppe du Jumbo, la façade de l'entreprise "*Cartier*", visible depuis la A12, le bâtiment de tête de Sarina-Port, le quartier résidentiel du Platy et son projet de parc en sont de bons exemples. Ces réalisations, notoirement réussies, ont nécessité, à leur grand avantage, un processus de développement intense qui a favorisé la concertation entre les autorités communales, les propriétaires, les promoteurs, les urbanistes, les architectes et les paysagistes.

Toutefois, malgré ces efforts, la commune souffre encore d'un *manque de cohérence spatiale et d'unité dans les aménagements extérieurs*. Les quartiers sont cloisonnés, non signalisés et peu conviviaux pour les piétons et les cyclistes. Il y a absence de cohérence et de vision globale dans les aménagements des espaces publics, principalement constitués d'un réseau routier et de leurs trottoirs. L'image que l'on se fait de la commune manque donc d'unité et de caractère.

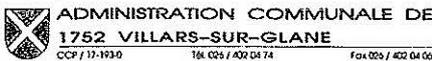
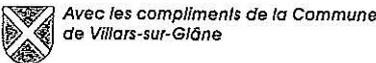


Les Freiburger Nachrichten caractérisent Villars-sur-Glâne par son accès à l'A12: cette absence d'identité est-elle méritée?

Les projets dans l'espace public ne doivent plus être développés au coup par coup, mais bien en regard d'une *stratégie globale*, prenant en compte les aspects spatiaux, fonctionnels, culturels et économiques. Aussi, il s'avère indispensable de ne pas traiter uniquement une rue, une place ou un espace vert isolé, mais d'élargir le débat à *l'ensemble du territoire communal*.

Villars-sur-Glâne veut donner d'elle-même une *image attractive*. Elle veut dépasser les incohérences énumérées ci-dessus, dues à son développement rapide, et retrouver une unité sous un thème, une signature dans laquelle elle puisse se reconnaître. En dehors d'une croissance pas toujours bien maîtrisée, la commune possède des richesses, comme sa vie associative par exemple, qu'il faut savoir mettre en valeur.

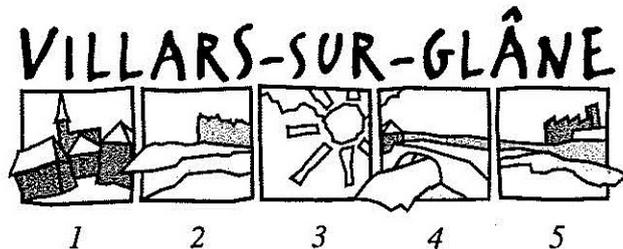
Recherche d'un logo



*D'un fourmillement de styles,
recentrer Villars-sur-Glâne
sur une image forte*

Cohérence spatiale

En novembre 1998, un concours pour une *recherche de signature* et plus spécifiquement de *logo* a été lancé dans la commune. Trois catégories de participants étaient autorisées à concourir: les enfants, les adultes non professionnels et les professionnels. Les qualités conceptuelles et esthétiques du projet "46 printemps", la forme graphique et la fraîcheur de la proposition a décidé le jury à la choisir unanimement comme projet lauréat.



Les *cinq petites icônes* du projet illustrent Villars-sur-Glâne. Chaque icône représente une particularité de la commune: le *village* (1), les *parcs et forêts* (2), les *Préalpes* et le *soleil* (3), la *Glâne* et le *Pont de Ste-Apolline* (4), le *parc d'activités* (5). Ce sont des images simples et fortes, à dimension humaine. Le jury a été convaincu par un logo efficace, capable de décrire de manière dynamique Villars-sur-Glâne, avec une grande économie de moyens.

Aménager les espaces publics d'une agglomération est à la fois une démarche sérieuse, ludique et festive. Celle-ci doit permettre d'imposer une *image répétée sur l'ensemble du territoire communal*, des repères qui seront une partie importante de la signature de Villars-sur-Glâne.

La qualité des *interventions sur les espaces publics* se lira également dans la *cohérence des éléments, des matériaux et des couleurs utilisés*. Les aménagements, le mobilier urbain, l'affichage, la signalisation et la mise en lumière sont des éléments qui doivent exprimer le *même langage, la même intention*. La mise en oeuvre de ce langage unitaire devra être réalisée au fur et à mesure de l'opportunité et des possibilités financières de la commune. Elle sera caractérisée par sa *simplicité* et une *économie de moyens*. Sa réalisation doit se faire sur le long terme, sur plusieurs années.

Une *vision d'ensemble* des espaces extérieurs est indispensable pour faciliter une réalisation ciblée et spatialement cohérente. L'objectif est de créer un *réseau continu d'espaces extérieurs*, sans rupture, qui s'étende sur tout le territoire de Villars-sur-Glâne. Le soin donné au détail et les interactions entre les différents aménagements apporteront une qualité de vie accrue.

Les nouveaux projets: une chance pour la commune



Les nombreux *projets d'espaces publics* qui seront réalisés prochainement sur le territoire de la commune sont *une chance et l'occasion de remédier au manque de cohérence spatiale*. Ces projets en devenir sont la place du Château, la Dort-Verte, la place au coeur du nouveau quartier de Platy-Centre, l'aménagement de la route de Glâne et de la route de Condoz. Tous ces projets doivent s'inscrire dans une réflexion globale sur l'image que la commune veut se donner.

Les *nouveaux quartiers* de Platy-Centre et de Cormanon-Est avec son espace Nuithonie, ainsi que l'extension de la zone d'activités de Bertigny, entre Villars-Vert et l'A12, sont également des secteurs qui méritent d'être planifiés avec soin. *Leurs structures urbaines et paysagères* seront conçues selon les directives de cette étude.

La *synergie* qui doit s'instaurer entre ces *nouveaux projets* de construction et les *quartiers existants* de Villars-sur-Glâne est un atout pour la commune. Elle implique le développement d'une dynamique entre les zones à construire et le reste du territoire communal. Points sensibles de l'aménagement de ces secteurs, les *"coutures" entre les nouveaux projets et les zones voisines* doivent être étudiées et réalisées avec attention et en suivant la présente conception directrice. Les axes piétonniers et cyclistes doivent être prolongés d'un côté et de l'autre de ces secteurs. Les allées d'arbres, les haies seront complétées, qu'elles soient projetées dans les zones à construire ou dans l'existant.

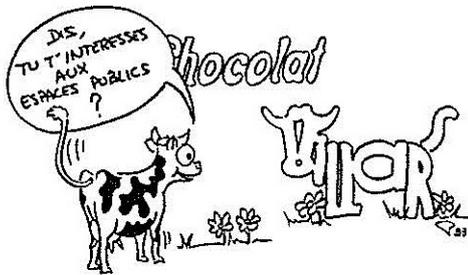
Ces projets donneront un *souffle nouveau à l'aménagement de Villars-sur-Glâne*. Ces interventions permettront de confirmer les directives d'aménagement et seront à la base d'une nouvelle dynamique urbanistique sur le territoire de la commune.

Une conception directrice

La présente étude débouche sur un *concept global, une stratégie de mise en valeur des espaces publics pour l'ensemble de la commune de Villars-sur-Glâne* sous forme d'une *conception directrice*. Celle-ci est composée de deux volets:

- le premier volet fixe les *principes d'aménagement pour les espaces caractéristiques de la commune*, à savoir
 - les espaces publics majeurs et leur mise en réseau,
 - la Dort-Verte,
 - les forêts, les parcs et leurs transitions avec le domaine bâti,
 - les espaces de jeux,
 - les aménagements extérieurs des ensembles résidentiels,
 - les routes principales à caractère paysager,
 - les routes principales à caractère commercial,
 - les giratoires,
 - les routes de quartiers.

- le deuxième volet définit des *directives d'aménagement par thèmes* et décrit les principes d'organisation, de composition et d'aménagement des espaces publics de la commune. Les thèmes abordés sont les suivants:
 - les niveaux et les sols,
 - les seuils,
 - la transition entre le domaine privé et le domaine public,
 - la végétation,
 - les espaces résiduels,
 - les aménagements routiers,
 - les chemins piétonniers et les pistes cyclables,
 - les talus et les murs,
 - les écrans antibruit,
 - le mobilier urbain,
 - l'éclairage,
 - la signalisation,
 - l'affichage.



La conception directrice et les directives doivent inciter à *développer des projets concrets* pour l'aménagement des espaces publics, par exemple sur la base de concours ou de commandes d'avant-projets, tout en laissant assez de souplesse pour leur réalisation.